



Alerte sur des cas de listériose

La Préfecture nous informe qu'un **cluster de 12 cas de listériose**, dont 7 cas survenus en janvier 2026, a été mis en évidence par les autorités sanitaires. Les investigations ont conduit à identifier des éléments épidémiologiques et microbiologiques convergents, établissant un lien possible entre ces cas de listériose et la consommation de charcuteries produites par la **société Drôme Ardèche Tradition (26)**, commercialisées sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'à l'international, sous différentes marques commerciales. Aucun nouveau cas n'a été identifié depuis le 11/02/2026.

Le retrait et le rappel de tous les produits fabriqués sur le site ont été lancés, sous la supervision des services de l'Etat.

Il est demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer.

Pour plus d'information sur les produits concernés: <https://rappel.conso.gouv.fr/categorie/0/1/26.057.001>